



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 19 décembre 2016, à 20h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'honorable Yoland Émond, maire.**

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller siège n°2

Sonia Malouin, conseillère siège n°3

Pierre Langlois, conseiller siège n°4

Gilles Perron, conseiller siège n°5

Éric Desbiens, conseiller siège n°6

Étaient absents :

Claude Asselin, conseiller au siège n°1

Étaient également présents :

### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

#### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a aucune personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

### **2. VALIDATION DE LA SÉANCE**

#### **2.1 Validation de l'avis de convocation**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 9 décembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE** la séance extraordinaire est légalement constituée.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Rés. no  
2016-331**

### 8. AFFAIRES COURANTES

#### 8.1

#### **Adoption des prévisions budgétaires 2017 - Activités financières de fonctionnement à des fins fiscales**

**CONSIDÉRANT** le document présenté par le directeur général montrant les prévisions budgétaires comportant des revenus totaux de 2 342 737 \$, des dépenses de fonctionnement totales de 2 540 503 \$ et des conciliations à des fins fiscales de (197 466 \$);

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter les prévisions budgétaires 2017 pour les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales, tels que présentées.

**Rés. no  
2016-332**

#### 8.2 **Adoption des taux de taxes foncières pour l'exercice 2017**

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires adoptées pour l'exercice 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de M. Éric Desbiens il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les taux de taxe foncière suivants:

TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE	
CATÉGORIES	TAUX
A) Taux de base :	1.438 %
B) Taux des immeubles non résidentiels :	2.170 %
C) Taux des immeubles industriels :	2.177%
D) Taux des immeubles à 6 logements ou plus :	1.558 %
E) Taux des terrains vagues desservis :	1.438 %
E.1) Taux des immeubles agricoles :	1.438 %



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE INCENDIE	
CATÉGORIES	TAUX
Pour l'ensemble des catégories	0.259 %

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE MRC	
CATÉGORIES	TAUX
Pour l'ensemble des catégories	0.102 %

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE RÉSEAU ROUTIER	
CATÉGORIES	TAUX
Pour l'ensemble des catégories	0.116 %

**Rés. no  
2016-333**

### 8.3 Tarifs pour les services d'aqueduc 2017

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires adoptées pour l'exercice 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Christian Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les tarifs suivants:

<b>Résidentiel</b>	
Moins de 6 logements	163 \$
6 logements et +	163 \$
<b>Non résidentiel</b>	
Classe 1A	1 \$
Classe 1B	2 \$
Classe 1C	3 \$
Classe 2	8 \$
Classe 3	15 \$
Classe 4	30 \$
Classe 5	54 \$
Classe 6	98 \$
Classe 7 et +	245 \$
<b>Industriel</b>	1 125 \$



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2016-334**

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

### 8.4 Tarifs pour la gestion des matières résiduelles 2017

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires adoptées pour l'exercice 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les tarifs suivants:

#### **Résidentiel**

Moins de 6 logements	187 \$
6 logements et +	187 \$

#### **Non résidentiel**

Classe 1A	1 \$
Classe 1B	3 \$
Classe 1C	6 \$
Classe 2	18 \$
Classe 3	35 \$
Classe 4	69 \$
Classe 5	126 \$
Classe 6	229 \$
Classe 7 et +	571 \$

**Rés. no  
2016-335**

### 8.5 Tarifs pour le service de police 2017

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaires adoptées pour l'exercice 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les tarifs suivants:

#### **Résidentiel**

Moins de 6 logements	59 \$
6 logements et +	59 \$

#### **Non résidentiel**

Classe 1A	1 \$
-----------	------



Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes

N° de résolution  
ou annotation

Classe 1B	1 \$
Classe 1C	1 \$
Classe 2	3 \$
Classe 3	6 \$
Classe 4	11 \$
Classe 5	20 \$
Classe 6	36 \$
Classe 7 et +	89 \$
<b>Industriel</b>	<b>89 \$</b>

**Rés. no  
2016-336**

**11. Période de questions**

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Sonia Malouin, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.

**Rés. no  
2016-337**

**12. Fermeture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h12.

  
Yolande Émond,  
maire.

  
Rick Tanguay,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.



**Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes**

N° de résolution  
ou annotation